



CNT-FTE

PALAIS DU TRAVAIL

9 place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne

● Mail : fede-educ@cnt-f.org

● www.cnt-f.org/fte

Fédération des Travailleur(se)s de l'Education

Elections aux Commissions administratives paritaires **L'essentiel n'est pas de voter mais de lutter !**

Le 06 décembre 2005, les personnels de l'Education Nationale seront appelés aux urnes pour élire les « représentants du personnel » aux commissions paritaires. **Comme à chaque fois, la FTE-CNT sera la seule organisation syndicale ne présentant pas de candidats et n'appelant pas à voter à ces élections.**

Dénoncer ces élections ne va cependant pas de soi à l'heure où la syndicalisation est en chute libre, où les attaques sur nos conditions de vie et de travail se multiplient. S'agit-il d'éloigner encore un peu plus les salariés de l'action collective ? Au contraire !

Ce n'est pas le fait de voter qui nous révolte (nous votons sans état d'âme lorsqu'il s'agit de prendre une décision ensemble en AG par exemple) mais c'est de penser que le seul résultat des élections de décembre sera une nouvelle fois de justifier cette plaie du syndicalisme : le paritarisme !

Un vernis démocratique

« Paritarisme » : le mot sert à désigner la gestion paritaire du système (autant de représentant des personnels que de l'employeur). A première vue, cette co-gestion, est une garantie de démocratie et d'égalité, généreusement octroyée par l'Etat... mais qu'en est-il vraiment ?

Premier accroc à ce vernis démocratique, la non participation des personnels précaires (donc leur exclusion des commissions) qui représentent pourtant environ 10 % des effectifs.

Parité ? Les personnels qui travaillent chaque jour, qui éduquent, qui sont sur le terrain ne représentent au bout du compte que 50% des membres de ces commissions.

L'Etat s'accorde généreusement les 50 % restant ! Au nom de quoi, de qui ?

Pourquoi devrions-nous partager quoi que ce soit avec des personnes qui ont des intérêts contraires aux nôtres ? Ceux-ci sont d'ailleurs souvent liés à des considérations budgétaires bien éloignés de la réalité de nos besoins !

Ceux qui n'ont rien en commun s'associent autour d'une table pour un simulacre de négociation afin que ce soit toujours, au bout du compte, l'administration qui décide... Aussi, dans ce cadre tronqué des 50/50, la seule chose que peuvent obtenir « nos représentants », c'est ce que l'administration veut bien donner ! La ficelle est un peu grosse...



Un syndicalisme impuissant et un système clientéliste

Ce syndicalisme co-gestionnaire est impuissant à faire face aux attaques actuelles contre nos conditions de travail et de vie. L'outil traditionnel de la grève d'un jour pour faire pression dans des négociations et réunions paritaires ultérieures devient inefficace si l'Etat décide de piétiner ce système co-gestionnaire ! C'est l'exemple de la loi Fillon repoussé par tous les organismes paritaires jusqu'au Haut conseil de l'Education et qui a pourtant été adoptée faute de mobilisation sur le terrain !

Hors, face à la démolition du service public d'éducation, nous savons bien que l'heure n'est plus à la négociation mais à l'établissement d'un rapport de force approprié ! C'est la même chose



à l'échelle de nos bahuts où seuls les établissements mobilisés arrivent à enrayer la dégradation actuelle (maintien de classes, plus de postes de personnels TOS ou de surveillance, contractualisation de vacataires...).

Finalement, la seule raison d'être de ce système paritaire est la gestion des cas individuels. Gestion boutiquière des mutations, des avancements... voilà la vraie réalité d'un syndicalisme institutionnel qui s'apparente plus à un système d'assurance individuelle. Ce système s'accompagne parfois de magouilles et passes droits, les collègues ne pouvant exercer aucun contrôle sur les discussions dans ces commissions...

Alors le vrai enjeu des élections c'est quoi ?

Pour les syndicats institutionnels, l'enjeu principal des élections sera le partage des "places", des heures de délégations et de décharges qui feront que nous verrons un peu moins les syndicalistes sur le terrain... Contre cette « professionnalisation » du syndicalisme, la CNT privilégie la démocratie directe, l'autogestion et la rotation des tâches à l'intérieur du syndicat.

Autre enjeu de taille : le monopole des droits syndicaux. En effet, les droits syndicaux et la représentativité sont conditionnés à la participation à ces élections. Cela permet le contrôle des syndicats institutionnels sur le droit de grève et le droit de réunion dans les lieux de travail, privant les collègues de possibilités d'auto-organisation à la base. Au contraire, la CNT milite pour l'extension de ces droits syndicaux à tous les syndicats, tous les collectifs, coordinations, assemblées....

Le boycott des élections rend-t-il la CNT inefficace ?

Non ! Tout en refusant d'en passer par le moule de la cogestion, notre action de terrain a montré que nous pouvons construire une représentativité de fait et un rapport de forces favorable aux salariés par la lutte et la mobilisation sur des cas individuels comme collectif.

Pour obtenir des informations, la CNT a pratiqué de nombreuses fois des demandes d'audiences aux chefs d'établissements, IA, Rectorats, aux collectivités locales... Ceci dans le cadre de notre organisation, en intersyndicale ou en délégation d'établissements. Ces Informations ne devant pas être réservées à des spécialistes, la CNT fait toujours des compte-rendu de ces audiences à destination des collègues.

Pour soutenir des collègues, la CNT ne se prive pas d'assurer accompagnement et défense devant l'administration. Reste aussi la possibilité d'un recours au TA, ne nécessitant pas d'élus.

Ne voter par pour eux, lutter pour vous !

Le combat que nous voulons mener est surtout celui pour l'auto-organisation à la base de luttes victorieuses. Nous sommes de ceux qui n'attendent rien de cette parodie de démocratie. Le bilan de ces dernières années de luttes de la CNT aux côtés des salariés, titulaires comme précaires, démontre qu'il y a bien une vie syndicale après les élections et que c'est celle-là que nous voulons vivre avec vous...

- Je souhaite rester en contact avec la CNT Education
- Je souhaite recevoir 3 n° gratuit du combat syndicaliste mensuel de la CNT
- Je souhaite m'abonner à la revue « N'autre Ecole ». 15 Euros / 5n°
- Je souhaite me syndiquer à la CNT Education

Nom : _____

Adresse : _____

Fonction / Etablissements : _____

N'AUTRE école, la revue de la CNT Education, une réflexion différente sur l'éducation

N'AUTRE école, revue syndicale et pédagogique de la CNT dans l'Éducation se veut un espace de réflexion et de dialogue entre tous les acteurs de l'éducation. Chaque n° est l'occasion de faire le point sur un thème qui touche notre engagement syndical et pédagogique. C'est une revue qui explore à la fois les voies d'une autre société et celles d'une autre école (des chemins parallèles qui se rencontrent souvent).

